

Réf: Dossier 171373

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KARIZMA »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY,
BOULEVARD VALERY GISCARD D'ESTAIN, FACE A SIMO
BUROTIC, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARIZMA »

Objet : AMEUBLEMENT
DECORATION INTERIEURE ET EXTERIEURE
LUMINAIRES
PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Trente Mille (30,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY,
BOULEVARD VALERY GISCARD D'ESTAIN, FACE A SIMO
BUROTIC, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M ABDALLAH NIAZI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-12057 du 28/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76239/GTCA/RC/2022 du 28/12/2022

